

**BULLETTIN D'INSCRIPTION**  
**Sortie Marche Régionale du mercredi 15 septembre 2021**

À retourner au plus tard pour le 31 août à l'ASCE 67

**Adhérent :**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
N° carte ASCEE : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Numéro de tél portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (obligatoire pour pouvoir vous contacter lors de la sortie)

participera à la marche régionale du 15 septembre 2021 accompagné(e) des ayants-droit suivants :

**Ayants-droit :**

Nom-Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom-Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom-Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom-Prénom : \_\_\_\_\_

**Montant de la participation :**

Le coût de cette sortie s'élève à 36 € par personne. La participation de l'URASCE se fera à hauteur de 10 € par personne et celle de l'ASCEE 90 à 1 € par personne. L'ASCE 67 prend en charge 20 € par personne. Le reste à charge par adhérent sera donc de 5€ !

5,00 € x \_\_\_\_\_ (nombre de personnes)

TOTAL = \_\_\_\_\_ €

(aucune inscription ne sera acceptée sans règlement : chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 67 ; espèces ; chèques-vacances acceptés)

Signature :

**INFORMATIONS IMPORTANTES :**

**En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'ASCEE 90 se réserve le droit d'annuler cette sortie ou d'en modifier les conditions. En cas d'annulation sur décision du comité de l'ASCEE 90, le remboursement de la participation se fera intégralement. En cas d'annulation sur décision de l'adhérent après le 6 septembre, aucun remboursement ne sera possible.**

Nous serons amenés au cours de cette journée à prendre des photographies individuelles ou de groupe.

Ces photographies pourront éventuellement être destinées à :

- être publiées sur le site internet de l'ASCEE et/ou de la FNASCE
- paraître à titre d'information dans le compte rendu d'événements

Si vous vous opposez à la publication de ces photos, il convient de cocher la case suivante :

Je n'autorise pas la publication des photos sur lesquelles j'apparais ainsi que celles des personnes qui m'accompagnent.